

PEGOLAND GEL S2







DESCRIPTION

Mortier-colle à liants mixtes monocomposant avec une excellente maniabilité, doté d'une flexibilité élevée, d'une forte adhérence, avec glissement réduit et temps ouvert prolongé, destiné à la pose de revêtements de sols et de murs, intérieurs et extérieurs. Mortier-colle spécialement recommandé pour la pose de façades, de revêtements de grandes surfaces et de sols chauffants. Adapté aux supports en plâtre ou en anhydrite et aux applications très exigeantes nécessitant la flexibilité du produit.

COMPOSITION

Produit monocomposant à base de ciment haute résistance, de granulats tamisés, d'adjuvants et de résines synthétiques. Garantie d'un degré élevé d'accrochage, d'une bonne maniabilité, d'une résistance à l'usure et d'une grande flexibilité.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Aspect crémeux avec une consistance élevée pour un moindre effort d'application.
- Excellente maniabilité.
- Glissement réduit, adhérence initiale excellente.
- Temps ouvert prolongé, permettant le réglage des pièces.
- Déformable. Type S2 selon la norme EN 12002.
- Évite d'avoir à humidifier les pièces ou les supports grâce à son pouvoir de rétention d'eau.
- Adhérence sur tous types de carreaux céramiques (bicuisson, monocuisson, clinker, etc.), grès cérame, marbre, granit et pierre naturelle.
- Adhérence de pièces de grand format et/ou de faible épaisseur, collage de grandes surfaces avec trafic intense.
- Application intérieure et extérieure. Spécialement recommandé pour les façades.
- Revêtement de piscines.
- Revêtement de chambres froides.



PEGOLAND GEL S2

SUPPORTS

- Supports conventionnels à base de ciment, de plâtre ou d'anhydrite sans besoin de primaire.
- Convient pour la pose sur tous types de cloisons en plaques stratifié (type PYL).
- Superpositions sur supports en marbre, granit, terrazzo, pierre naturelle et tous types de céramiques pour revêtements de sols et murs intérieurs.
- Pose de carrelage sur sols et murs intérieurs avec chauffage radiant.
- Pose de céramiques sur des imperméabilisations à base de ciment de la gamme MORCEM DRY.
- Ne pas appliquer sur de la peinture.
- Les supports doivent être résistants, stables, propres et libres de poussière, restes d'agent de décoffrage, produits organiques, etc.
- Tous les supports doivent présenter une planéité adéquate. Si ce n'est pas le cas, réaliser des chapes jusqu'à 5 mm avec le même produit 48 heures avant le collage. Pour des épaisseurs supérieures utiliser :
 - o Pour les chapes : pâte de nivellement ou mortier de chape, selon le support ou le besoin
- o Pour les revêtements : mortiers de nivellement ayant une résistance à la traction suffisante et dont le retrait de durcissement aurait déjà été effectué
- En cas de chaleur, de vent ou sur des supports très absorbants, il est conseillé d'humidifier le support et d'attendre que la pellicule d'eau disparaisse.
- Pour les revêtements de sol extérieurs, le support devra avoir une pente égale ou supérieure à 1 %.
- Ne pas appliquer dans des zones en contact avec de l'eau ou de l'humidité à forte teneur en sulfates.
- Tous les supports doivent être conformes aux spécifications de la section 6.4 de la norme UNE 138002.

MODE D'EMPLOI

- Ajouter de l'eau (23%-29%) et mélanger manuellement ou mécaniquement jusqu'à obtenir une consistance homogène et maniable.
- Laisser reposer le mélange pendant environ 5 minutes, puis remélanger.
- Étaler le produit mélangé sur le support avec une truelle sur une surface maximale de 2 m².
- Peigner avec une truelle dentée pour réguler l'épaisseur (voir tableau).
- Placer les pièces sur le mortier-colle frais, en pressant et en déplaçant jusqu'à obtenir un écrasement total des rainures et une bonne adhérence sur toute la surface de la céramique. Vérifier périodiquement l'adhérence du mortier-colle en soulevant un carreau préalablement posé; si vous observez un film sans transfert à la surface du mortier-colle ou une déshydratation de celui-ci, retirez le matériau et appliquez un nouveau produit.
- Pose des carreaux par la méthode du double encollage en extérieur, pour des pièces avec un côté supérieur à 45 cm, sur des sols à usage commercial ou industriel, en cas de chauffage par le sol, pour la pose de plaques céramiques, si des systèmes de nivellement sont utilisés ou si les pièces présentent un relief rendant difficile un bon contact avec le mortier-colle.
- Respecter les joints de pose entre les carreaux conformément aux indications de la section 7.7 de la norme UNE 138002. À l'intérieur, la largeur du joint doit être ≥ (1,5 - 3) mm, et à l'extérieur, elle doit être ≥ (3 - 5) mm, en fonction du type d'installation et du côté le plus long du carreau à poser.
- Le remplissage des joints se fera après 24 heures sur des parois verticales et 48 heures sur des sols. Utiliser le mortier de la gamme MORCEMCOLOR approprié, selon le type de joint.

NOTE: Plus le temps entre le brossage et la pose des pièces est court, plus les résultats seront meilleurs.

TABLE DE TRUELLES DENTÉES

Poids maximum des carreaux sur les surfaces verticales : 60 kg/m²

Type de carreau	Côté le plus long (cm)	Truelle pour l'application de l'adhésif sur le support	Truelle pour l'application de l'adhésif au dos du carreau
Mosaïque	≤ 10 cm	V 3	-
Carreau en céramique	≤ 20 cm	U 6	-
	≤ 30 cm	U 6	-
	≤ 45 cm	U 8	-
	≥ 45 cm	U 8	Lisse
	≤ 120 cm	U 10 / R 10	Lisse
	≥ 120 cm	U 12 / R 12	Lisse / V 3 /U 3
Carreau en céramique >3 mm - ≤ 6 mm	≤ 90 cm	U 6	Lisse
	≤ 260 cm	U 8	Lisse / V 3 / U 3



PEGOLAND GEL S2

Carreau en céramique >6	≤ 360 cm	U 10	Lisse / V 3 / U 3
mm - ≤ 9 mm	≤ 300 CIII	0 10	LI336 / V 3 / U 3

NOTE 1 : Dans le cas des carreaux extrudés ou présentant un revers très prononcé, l'application d'une double couche de colle avec la partie lisse de la truelle est toujours nécessaire, quel que soit le format du carreau.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- La durée de la pose de carreaux en céramiques ne peut être assurée que par une bonne planification de celle-ci. Nous recommandons donc de consulter les normes nationales en vigueur dans chaque pays, telles que la norme UNE 138002 en Espagne, réglementation avec des spécifications pour la sélection des matériaux, la planification correcte, l'utilisation et l'installation, afin d'atteindre les niveaux de qualité, de performance et de durabilité requis.
- Ne pas appliquer si la température ambiante est inférieure à 5 °C ou supérieure à 35°C. Ne pas appliquer en cas de risque de gel, de pluie, de vents forts ou d'exposition directe au soleil. En cas de conditions météorologiques extrêmes (beaucoup de vent ou températures élevées) le séchage s'effectue plus rapidement qu'à la normale.
- Les températures, la ventilation, l'absorption du support et des matériaux de revêtement peuvent affecter les temps de travail et de prise de la colle.
- Ne jamais appliquer selon la technique connue sous le nom de « par points ».
- Respecter les joints de mouvement (structurels, de contraction, de dilatation et périphériques) conformément aux indications de la section 7.8 de la norme UNE 138002. Ces joints peuvent être résolus en plaçant des joints préfabriqués ou en les remplissant avec un mastic élastique de la gamme PUMALASTIC.

Dimensionnement des joints de dilatation

Champ d'application	Emplacement et dimensions	Largeur du joint (mm)
Murs extérieurs	 Sous chaque dalle Longueur de séparation de 3 m à 4 m linéaires Superficie régulière maximale de 16 m² 	≥ 8 mm
Revêtement de sols intérieurs	 Respecter les joints de contraction ouverts Sinon : longueurs de séparation ≤ 8 m linéaires Superficie régulière maximale de 40 m² 	≥ 5 mm
Revêtement de sols extérieurs	 Longueurs de séparation de 2,5 m à 5 m linéaires Superficie régulière maximale de 16 m² 	. 0
Points singuliers	PortesChangements de revêtement de sols	≥ 8 mm
NOTE : Lorsque ces joints affectent toutes les couches du système céramique, ils doivent respecter les conditions des joints de contraction.		

Dimensionnement des joints périphériques

Champ d'application	Emplacement et dimensions	Largeur du joint (mm)
Murs intérieurs	Joints périphériquesJonction mur/plafond	≥ 8 mm
	- Jonction mur/mur	≥ 5 mm
Murs extérieurs	Coins intérieurs du bâtimentCoins extérieurs du bâtiment	
Revêtement de sols intérieurs - Monolithiques - Flottants	- Joints périphériques et raccords avec d'autres éléments ou dispositifs	≥ 8 mm



PEGOLAND GEL S2

Revêtement de sols extérieurs	- Joints périphériques et raccords avec d'autres éléments ou dispositifs	
Points singuliers	- Joints de raccord aux ouvertures avec menuiseries	≥ 5 mm

- Sur les sols avec chauffage au sol, appliquer lorsque le support est à température ambiante (entre 5°C et 30°C). Pour les sols avec chauffage au sol, celui-ci doit être éteint au moins 48 heures avant, et le rallumage devra se faire progressivement après au moins 7 jours suivant l'installation du revêtement de sol et l'opération de jointoiement.
- La piscine pourra être remplie 7 jours après l'application du mortier-colle. L'étanchéité de la piscine doit être assurée par la réalisation du bassin.
- Pour les applications sur placo plâtre, il faut vérifier que le support est bien fixé, afin d'éviter des mouvements.
- Sur les sols en carrelage (superpositions), retirer les pièces mal adhérées et remplir les espaces vides avec du mortier la veille de l'application du produit. S'assurer que l'ancien carrelage est exempt de résidus de graisses et de cires ; si nécessaire, procéder au fraisage de la surface émaillée jusqu'à la perte de brillance de l'ancien carrelage. En cas de doute, effectuer un test préalable pour vérifier la pertinence de la solution apportée.
- Sur les façades et les revêtements extérieurs, la pose du matériau doit toujours être effectuée avec ancrage ou fixation mécanique lorsque l'une des conditions suivantes est remplie : format supérieur à 2400 cm², un côté de la pièce mesurant plus de 60 cm, poids supérieur à 40 kg/m² ou hauteur de plus de 3 mètres.
- Sur les façades, pour la pose de la rangée supérieure de carreaux au niveau de la couronne, il est conseillé d'appliquer le mortier-colle avec des stries horizontales afin d'éviter que l'eau pouvant pénétrer dans le système ne descende le long des stries verticales, affectant ainsi une zone plus étendue.
- Les ragréages en plâtre ou en anhydrite doivent être parfaitement secs (humidité résiduelle maximale de 0,5 %), suffisamment durs et exempts de poussière ou de laitance en surface. Dans ce dernier cas, celleci doit être éliminée par ponçage.
- Pour les pièces renforcées avec des treillis en fibre de verre au dos, consulter le service technique.
- Pour les chambres froides, celles-ci doivent rester éteintes jusqu'à ce que le durcissement du mortier-colle soit correctement effectué, pendant au moins 7 jours, en fonction des conditions environnementales.
- Les pièces susceptibles de se tacher en raison de leur forte absorption d'eau doivent être installées avec des adhésifs à prise rapide. Utiliser du PEGOLAND FAST FLEX C2FTE S1.

PRÉSENTATION

Sacs en papier plastifié de 25 kg.

Stockage possible jusqu'à un an dans l'emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)

Aspect	Poudre Blance
Temps de réglage	Environ 30 minutes. (Selon les conditions environnementales)
Durée de vie de la pâte	Environ 2 heures. (Selon les conditions environnementales)
Adhérence initiale	≥ 1,0 N/mm ²
Adhérence après immersion dans l'eau	≥ 1,0 N/mm ²
Adhérence après vieillissement thermique	≥ 1,0 N/mm ²
Adhérence après des cycles de gel/dégel	≥ 1,0 N/mm ²
Temps de jointoiement pour les sols et trafic léger	48 h
Temps de jointoiement pour les revêtements	24 h
Temps pour le remplissage de piscines	7 jours
Température de service	- 30°C a 90°C
Classification selon la norme EN 12004	C2 TE
Classification selon la norme EN 12002	S2
Performances approximatives	Simple encollage: 4 Kg/m ²



PEGOLAND GEL S2

Double encollage: 6Kg/m²

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adequation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc., Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.

